

*A l'attention des membres du
Conseil de la Communauté de
communes Buëch-Dévoluy*

À Veynes, le 30/06/2025.

Nos références : MRC/OM/LB/SC – D 262 / 2025

Objet : Avis de conseil communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Lundi 07 juillet 2025 à 17h30

Salle des fêtes

Route de Durbon

05140 SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHENE

ORDRE DU JOUR :

- Présence du Président du Conseil Départemental des Hautes-Alpes pour un échange sur le projet ABC
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire vers le président et vers le bureau communautaire ;
- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 02 juin 2025.

Finances :

- Acquisition de la parcelle ZS 434 de Montmaur – ABC (rapporte et remplace la délibération n°11/2024)
- Autorisation donnée au président de signer le contrat de crédit-bail immobilier avec la société Alpes Bois Collage (ABC)
- Prise en charge de cotisations des Sapeurs-Pompiers Volontaires des 3 casernes à l'UDSPV (subvention)
- Autorisation donnée au Président de signer l'accord transactionnel avec Mme Cécile PINET et Monsieur Gilles GAUTHIER relatif à son système d'assainissement non collectif.
- Décision modificative n°1 au budget annexe SPANC

Maison du Territoire Buëch-Dévoluy

Vèretière 7, rue de la Tuilerie 05400 Veynes Tél : 04 92 58 02 42 accueil@ccbd.fr

www.ccbuechdevoluy.fr

Ressources Humaines :

- Création d'un emploi permanent d'assistant d'enseignement artistique principal à temps complet à compter du 1er septembre 2025 : DUMiste et instrument à vent.

Services aux habitants :

- Avenant n°1 à la Convention Territoriale Globale (CTG)

PEDT :

- Modification règlement intérieur des déchèteries
- Convention d'implantation et d'usage des points d'apport volontaire semi-enterrés entre les communes et la CCBD

Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse et la note d'information pour les points de l'ordre du jour.



Le Président,

Michel RICOU-CHARLES.

Maison du Territoire Buëch-Dévoluy

La Mèretière 7, rue de la Tuilerie 05400 Veynes Tél : 04 92 58 02 42 accueil@ccbd.fr

www.ccbuechdevoluy.fr

Aspremont * Aspres-sur-Buëch * La Beaume * Chabestan * Châteauneuf d'Oze * Le Dévoluy * La Faurie Fumey * La Haute-Beaume * Manteyer *
Montbrand * Montmaur * Oze * Rabou * La Roche des Arnauds * Le Saix * Saint Auban d'Oze * Saint Julien-en-Bauchène * Saint Pierre-d'Argençon *

Veynes